



PROCES-VERBAL

COMMISSION FEDERALE DES PRATIQUES JEUNES

Réunion téléphonique : Jeudi 10 avril 2025
à : 10h00

Président : M. Arsène MEYER

Présents : MM. Philippe LE YONDRE, Thomas BIZEUL, Jean-Pierre DEFOUR, Pierre-Jean JULLIAN et Stéphane JUNGES

Excusé :

Assiste : M. Pierre NESPOUX - Direction des Compétitions Nationales

CHAMPIONNAT NATIONAL U17

La Commission,

Considérant la décision de de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 2 avril, notifiée aux clubs en date du 9 avril 2025, donnant à rejouer les matchs de Championnat National U17 EB Saint-Cyr sur Loire - US Avranches MSM et Stade Briochin - EB Saint-Cyr sur Loire,

Considérant par ailleurs le calendrier de fin de saison du Championnat National U17,

Par ces motifs,

Décide de programmer les matchs à rejouer de la manière suivante :

- EB Saint-Cyr sur Loire - US Avranches MSM, le dimanche 20 avril 2025 à 15h00
- Stade Briochin - EB Saint-Cyr sur Loire, le dimanche 27 avril 2025 à 15h00

Prochaine réunion prévue en visio le lundi 12 mai 2025 à 14h00

Le Président,
Arsène MEYER

Le Secrétaire,
Jean-Pierre DEFOUR